QUELQUES CHIFFRES SUR LA SITUATION ÉCONOMIQUE DU SÉNÉGAL EN 2020 ET SUR LE PLAN DE RÉSILIENCE ÉCONOMIQUE ET SOCIAL

Coût du Plan de résilience économique et social (PRES) : 1.000 milliards de francs CFA, soit moins de 10% du PIB et près de 25% du budget national initialement prévu



Montant des prêts accordés en avril 2020 par le FMI : 442 millions de Dollars

Estimation du déficit public en 2020 conséquente de la baisse fiscale : environ 6,1%

NB *Les mesures prévues par le gouvernement sont destinées pour l'essentiel à l'économie formelle.*

RÉPARTITION DES FONDS ALLOUÉS AU SECTEUR PRIVÉ SÉNÉGALAIS

MONTANT TOTAL REÇU	REMISES PARTIELLES DE LA DETTE FISCALE	EXTENSION DE LA TVA SUSPENDUE	EXONÉRATIONS FISCALES	SOUTIEN AUX SECTEURS LES PLUS TOUCHÉS	PAIEMENTS DUS AUX FOURNISSEURS DE L'ETAT	MÉCANISME DE FINANCEMENT/ FACILITÉ DE TRÉSORERIE
657,6 MILLIARDS	200 MILLIARDS	15 MILLIARDS	2 MILLIARDS	100 MILLIARDS	302 MILLIARDS	38,6 MILLIARDS

NB *L'Etat est censé garder 178 milliards pour couvrir ses pertes de recettes fiscales.*

RÉPARTITION DES FONDS ALLOUÉS AUX COUCHES LES PLUS VULNÉRABLES



©LEGS-Africa 2021
www.legs-africa.org

GOUVERNANCE SANITAIRE, ÉCONOMIQUE ET SOCIALE DE LA COVID-19 AU SÉNÉGAL

NOMBRE TOTAL DE CAS POSITIFS À LA COVID-19 À LA DATE DU 12 MARS : 37 062, DAKAR ET THIÈS ÉTANT LES RÉGIONS LES PLUS ATTEINTES



LES INSTITUTIONS EN CHARGE DE LA RIPOSTE

Le Comité national de Gestion des Epidémies, définit les stratégies nationales et sectorielles en privilégiant l'approche « one health », avec ses démembrements au niveau local

Le Comité de Suivi de Force Covid-19

La Cellule de crise interministérielle

Le groupe opérationnel (Centre des Opérations d'Urgence Sanitaire), bras armé du Ministère de la santé et de l'Action sociale, mène le travail de terrain en rapport avec tout ce qui est infra-sectoriel et hors secteur

Le Secrétariat permanent du haut conseil de sécurité sanitaire mondial

Le ministère du développement communautaire et de la solidarite nationale

Le Ministère des Finances et du Budget



MESURES ET CHIFFRES RELATIFS À LA PRISE EN CHARGE DE LA PANDÉMIE

Création de **38 centres** de traitement épidémique avec **253 contractuels, 285 étudiants et des agents de la Croix Rouge**

454 Postes de prestations sanitaires sont spécialement dédiés à la pandémie

38 Centres de traitement épidémique et **8 sites extra-hospitaliers** équipés de **1112 lits** fonctionnels, avec une gratuité des soins

Délocalisation des deux laboratoires (Institut Pasteur et IRESSEF) dans les dix régions

A ce dispositif, viennent s'ajouter **7 sites sentinelles, 19 postes mobiles et une cellule d'alerte, avec la régulation du SAMU national**



DÉFIS MAJEURS DE LA GOUVERNANCE DE LA PANDÉMIE

- LA GESTION DES DONNÉES
- LA STRATÉGIE POUR LA CONTINUITÉ DES SERVICES
- L'IMPLICATION SOCIALE (APPROPRIATION DES MESURES)
- LA PRÉVENTION PAR LA VACCINATION
- LE RENFORCEMENT DE LA RECHERCHE ET DE LA SURVEILLANCE
- LA MISE AUX NORMES DES INFRASTRUCTURES ET DU PLATEAU TECHNIQUE
- LA RÉSORPTION DU GAP DES SPÉCIALITÉS ET LE FINANCEMENT DU SYSTÈME DE SANTÉ À LONG TERME

©LEGS-Africa 2021
www.legs-africa.org

PROJET DE REDEVABILITÉ ACTIVE DE LA GOUVERNANCE SANITAIRE, ÉCONOMIQUE ET SOCIALE DE LA COVID-19 AU SÉNÉGAL

Le Ministère des Finances et du Budget occupe une place clé dans le dispositif de de lutte contre la pandémie du coronavirus au Sénégal. Voici quelques données sur le financement du programme de résilience liée à la **Covid-19**, partagés lors du webinaire de lancement du projet de redevabilité.

En termes prévisionnels, le Fond destiné au Programme de Résilience économique et sociale était estimé à **1000 milliards**. Celui-ci s'articule autour de **4 piliers** :

AXE	BUDGET	TAUX D'EXÉCUTION
Renforcement du système de santé	Passé de **64.4 milliards à 97 milliards** (dans la mise en œuvre)	**151 %**
Résilience sociale	**100 milliards**	**97,2 %**
Stabilité macro-économique et financière	**657,6 milliards**	**55,5 %**
Sécurisation des approvisionnements en vivres, en hydrocarbures	**178 milliards**	**63,3 %**

NB *Je propose que les données du tableau soient présentation sous forme de diagramme*

TAUX ACTUEL D'EXÉCUTION DU PROGRAMME

672 MILLIARDS

soit un taux d'exécution d'environ 70%.

TAUX DÉDIÉ À L'ÉCONOMIE

65 %

du programme

ÉVALUATION DU SÉNÉGAL SUR LA BASE DES NOUVELLES DIRECTIVES DE L'UEMO

72 %

sur une moyenne communautaire de 65

Taux de récession prédit	Dernières prévisions
0,7 %	CROISSANCE DE **1.5%**

Explication

En lieu et place de la récession prédit au début, les dernières prévisions ont tablé sur une croissance de soutenue ***1,5%*** par les trois secteurs qui ressortent globalement positifs avec ***15%*** sur le tertiaire, ***1,5%*** sur le secondaire, et, très marginalement, ***0,1%*** sur le primaire.

©LEGS-Africa 2021
www.legs-africa.org

LUTTE CONTRE LA PANDÉMIE DE LA COVID-19 AU SÉNÉGAL : MESURES LÉGISLATIVES & MESURES RÉSULTANT DE LA LOI D'HABILITATION



05 MESURES
DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

1. Interdiction provisoire de manifestations et de rassemblements
2. Suspension temporaire de l'accueil des bateaux de croisière sur le territoire national et le renforcement systématique des contrôles sanitaires au niveau des frontières terrestres, aériennes et maritimes
3. Suspension des enseignements dans les écoles et universités, pour une durée de 3 semaines, à compter du lundi 16 mars 2020
4. Renforcement de la protection des personnels de santé, de sécurité, de défense et de secours mobilisés
5. Suspension des formalités nationales liées aux pèlerinages, pour l'année 2020, aux lieux saints de l'islam et de la chrétienté



3 MESURES LÉGISLATIVES ET 5 MESURES DE LA LOI D'HABILITATION

a *MESURES LÉGISLATIVES*

- Loi n°2020-13 du 13 avril 2020 habilitant le Président de la République à prendre, par ordonnance, des mesures relevant du domaine de la loi pour faire face à la pandémie du Covid-19 ;
- Loi n°2020-16 du 26 mai 2020 portant suspension des délais de prescription de l'exécution de contrainte par corps et prorogation des délais de recours et autres formalités en matière pénale ;
- Loi n°2020-17 du 26 mai 2020 portant prorogation des délais échus et à la suspension de l'exécution forcée des délais de justice.

b *MESURES RÉSULTANT DE LA LOI D'HABILITATION*

- Ordonnance n°001-2020 du 08 avril 2020 aménageant des mesures dérogatoires au licenciement et au chômage technique durant la période de la pandémie du Covid-19 ;
- Ordonnance n° 002-2020 du 23 avril 2020 relative aux mesures fiscales en soutien aux entreprises dans le cadre de la pandémie du Covid-19 ;
- Ordonnance n°003-2020 du 23 avril 2020 relative à l'admission en franchise des droits et taxes à l'importation de matériels et équipements sanitaires destinés à la lutte contre la pandémie du COVID-19 ;
- Ordonnance n°004-2020 du 28 avril 2020 portant modification des prévisions et autorisations de recettes et de dépenses du budget général, abrogée ;
- Ordonnance n°005-2020 du 30 avril 2020 relative à l'aménageant de mesures dérogatoires au fonctionnement des conseils départementaux, municipaux et de ville.

©LEGS-Africa 2021
www.legs-africa.org

LUTTE CONTRE LA PANDÉMIE DE LA COVID-19 AU SÉNÉGAL : LES MESURES RÉGLEMENTAIRES

MESURES RÉGLEMENTAIRES, VISANT À LIMITER LA PROPAGATION DE LA PANDÉMIE DE LA COVID-19

DÉCRETS

1. **Décret n°2020-830 du 23 mars 2020**, proclame l'état d'urgence sur l'ensemble du territoire national
2. **Décret n° 2020-875 du 25 mars 2020** portant réaménagement, à titre provisoire, des horaires de travail dans les services administratifs de l'Etat
3. **Décret n°2020-878** ordonnant la présentation à l'Assemblée nationale du projet de loi habilitant le Président de la République à prendre, par ordonnance, des mesures relevant du domaine de la loi pour faire face à la pandémie du Covid-19
4. **Décret n°2020-925 du 03 avril 2020** prorogeant l'état d'urgence sur l'ensemble du territoire national
5. **Décret n° 2020-966 du 19 avril 2020** portant nomination du président du Comité de suivi de la mise en œuvre des opérations du « force Covid 19 »
6. **Décret n° 2020-977 du 22 avril 2020** portant nomination des membres du Comité de suivi de la mise en œuvre des opérations du force Covid-19
7. **Décret n°2020-1014 du 03 mai 2020** prorogeant l'état d'urgence sur l'ensemble du territoire national

ARRÊTÉS

1. **Arrêté n° 27/GRD du 19 mars 2020** portant fermeture provisoire de mosquées de Dakar
2. **Arrêté n°008227 du 24 mars 2020** portant interdiction temporaire de circuler
3. **Arrêté ministériel n° 008231 du 25 mars 2020** relatif aux mesures de restriction dans le secteur des transports terrestres pour la lutte contre le covid-19
4. **Arrêté ministériel n° 009137 du 17 avril 2020** prescrivant le port obligatoire de masque de protection dans certains lieux durant l'état d'urgence
5. **Arrêtés préfectoraux n° 00079 du 03 mai 2020** prescrivant provisoirement certaines mesures dans les grandes surfaces et fixant provisoirement les jours et horaires d'ouverture de lieux de commerce
6. **Arrêté n°09789 du 12 mai 2020** modifiant l'arrêté n°008227 du 24 mars 2020 portant interdiction temporaire de circuler
7. **Arrêté n°09793 du 13 mai 2020** fixant les conditions d'implantation des points de vente des produits de boulangerie et les modalités d'agrément des activités de distribution de pain

CIRCULAIRES

1. **Circulaire n°017 du 17 avril 2020** relative au délai de liquidation et de paiement de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) suspendue dans le cadre du Code des investissements
2. **Circulaire n°018 du 17 avril 2020** relative à la procédure de traitement des demandes de restitution de TVA
3. **Circulaire n°019 du 17 avril 2020** relative à l'interprétation de l'article 4 du CGI (dons ou numéraires, chèques, virements bancaires ou postaux ou toute autre forme dans les comptes ouverts par l'Etat)
4. **Circulaire n°019 du 05 mai 2020** relative au gel de lignes de dépenses pour le financement de la lutte contre le COVID-19

©LEGS-Africa 2021
www.legs-africa.org

LUTTE CONTRE LA PANDÉMIE DE LA COVID-19 AU SÉNÉGAL : LES MESURES FINANCIÈRES ET FISCALES



07 MESURES *ÉCONOMIQUES*

1. La création d'un Fonds de riposte et de solidarité contre les effets du Covid-19, « **FORCE-COVID-19** » doté de **1000 milliards de FCFA**

2. La remise partielle de la dette fiscale constatée au **31 décembre 2019** due par les entreprises et les particuliers

3. La mise en place d'un mécanisme de financement à hauteur de **200 milliards**, accessible aux entreprises affectées, selon une procédure allégée, remboursement des crédits de TVA dans des délais raccourcis pour remettre de la trésorerie aux entreprises

4. **Des remises et suspensions d'impôts** accordées aux entreprises sous réserve de certaines conditions

5. La prolongation du délai général de paiement de la TVA suspendue recouvrée par la douane et les services fiscaux **de12 à 24 mois**

6. La suspension sous conditions du recouvrement de la dette fiscale et douanière des entreprises les plus affectées par le **COVID-19**

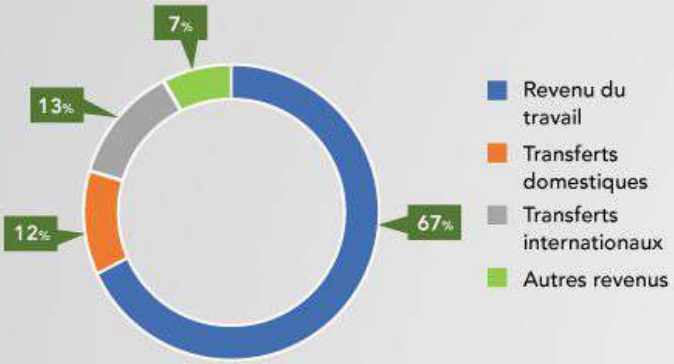
7. **La réorganisation du budget** par des coupes sur les dépenses de fonctionnement et d'investissements reportés

©LEGS-Africa 2021
www.legs-africa.org

REDEVABILITE ACTIVE DE LA GOUVERNANCE ECONOMIQUE ET SOCIALE DE LA COVID-19 AU SENEGAL

ANALYSE DES DONNÉES ÉCONOMIQUES PAR SECTEUR

Sources de revenu de la poulation



Source : Enquête Harmonisée sur les Conditions de Vie des ménages (ANSD, 2019)

Principaux pays de provenance des transferts

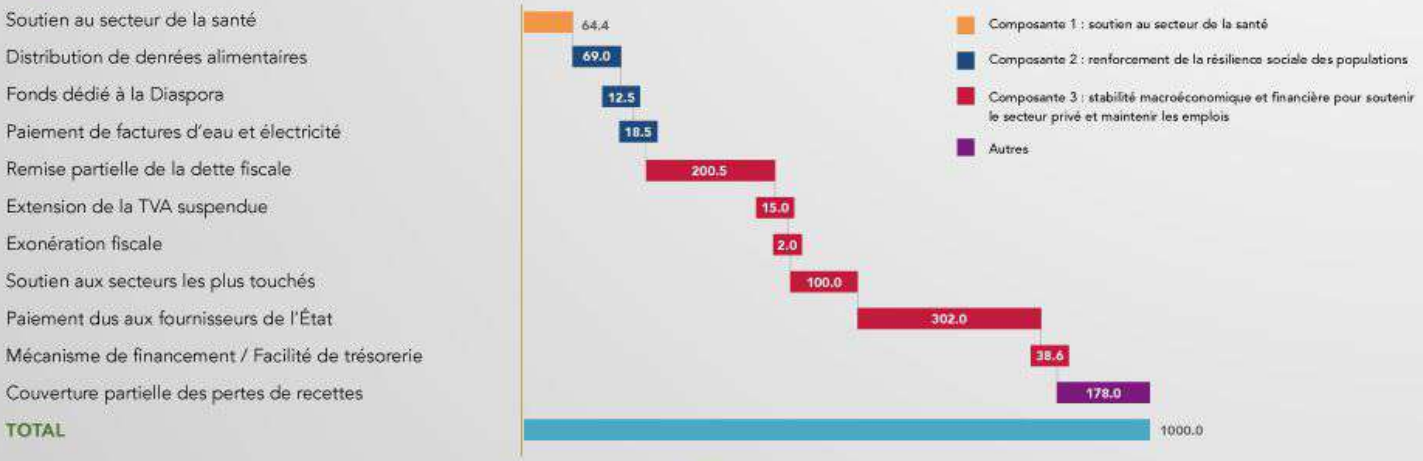


Croissance des secteurs les plus affectés par la pandémie en 2019 & 2020



Source : Ministère de l'Économie du Plan et de la Coopération

Composante du programme de résilience économique et sociale

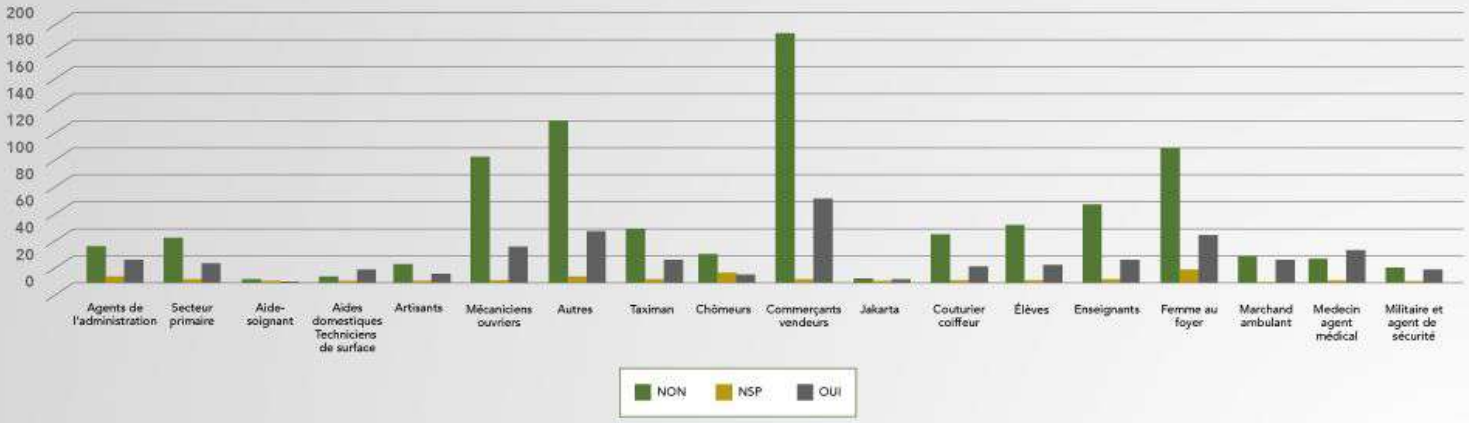


©LEGS-Africa 2021
www.legs-africa.org

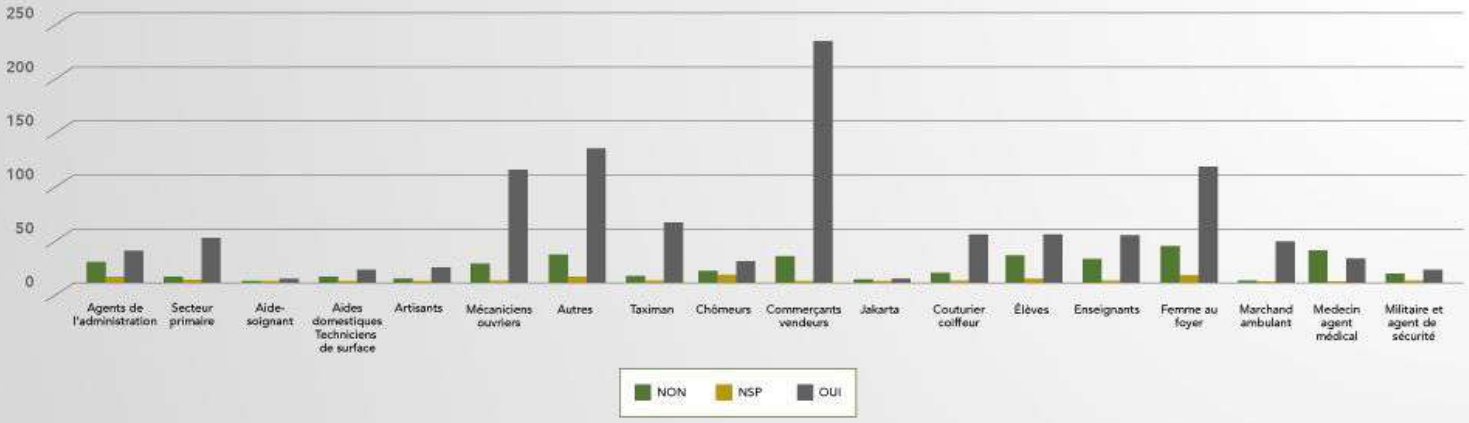
REDEVABILITE ACTIVE DE LA GOUVERNANCE ECONOMIQUE ET SOCIALE DE LA COVID-19 AU SENEGAL

ANALYSE DES DONNÉES DE L'ENQUÊTE PAR CATÉGORIE SOCIO PROFESSIONNELLE (CSP)

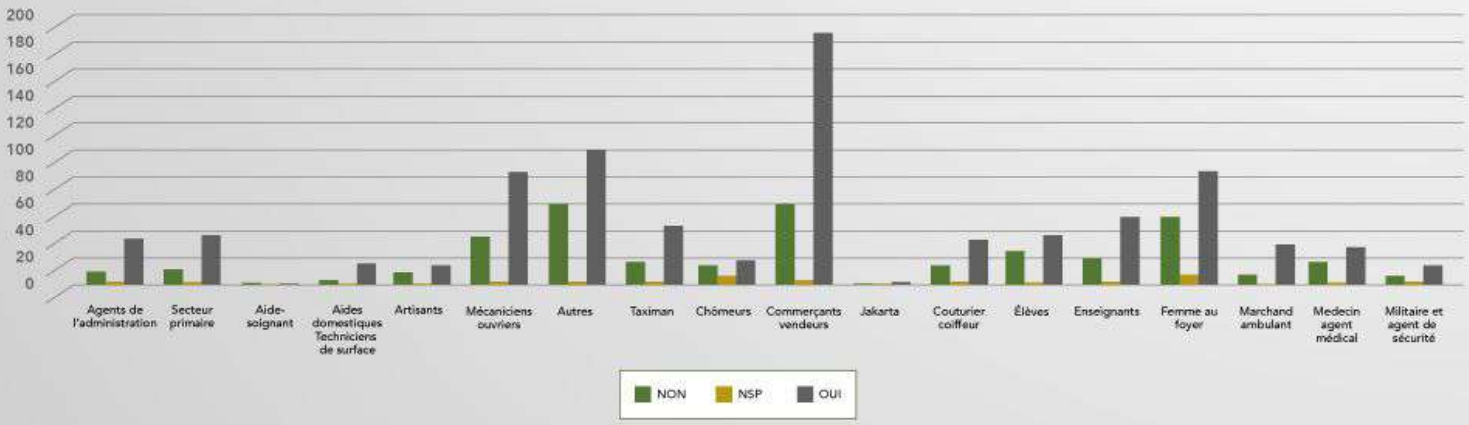
Charge de travail par CSP



Baisse des revenus par CSP



Charges financières par CSP



©LEGS-Africa 2021
www.legs-africa.org

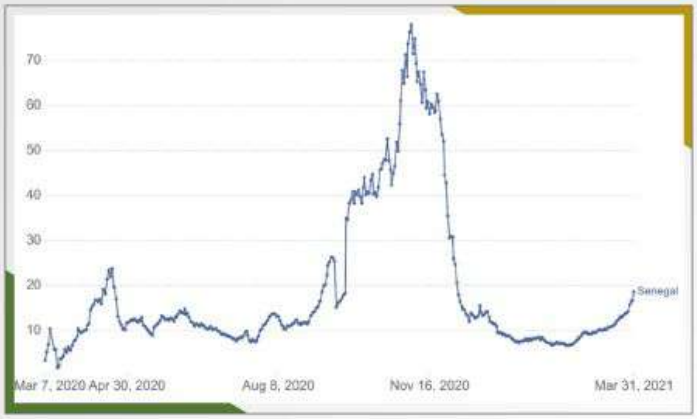
REDEVABILITE ACTIVE DE LA GOUVERNANCE ECONOMIQUE ET SOCIALE DE LA COVID-19 AU SENEGAL

Dispositif de dépistage

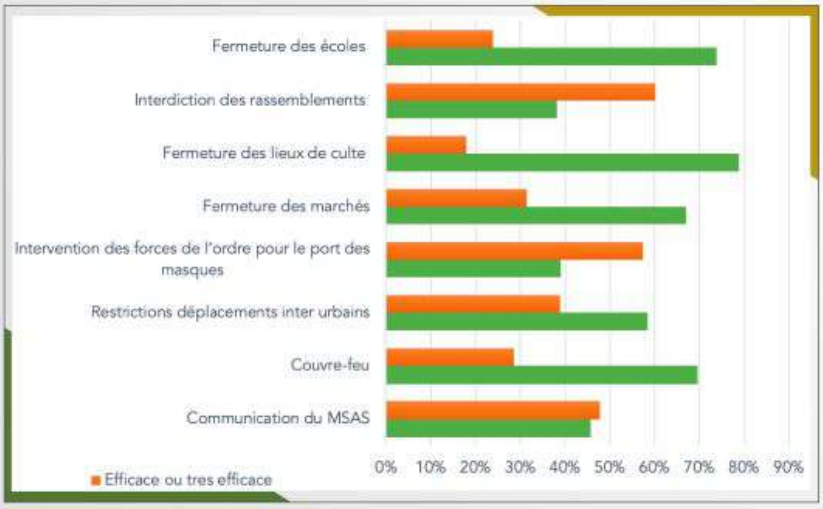
- Institut de recherche en santé de surveillance épidémiologique de formation (IRESSEF) → Région de Thiès, AIBD, Dépistage voyageurs sortants
- Institut Pasteur de Dakar → Toutes régions hors Thiès, Décentralisation : Touba, Kolda, Kédougou, Matam, Richard Toll, Dépistage voyageurs sortants
- Laboratoire National de Santé Publique
- Laboratoire Hopital militaire de Ouakam
- Laboratoire de bacterio-virology Hopitale Dantec
- Laboratoire Hopital Fann
- Laboratoire Hopital Principal

→ Dépistage voyageurs sortants

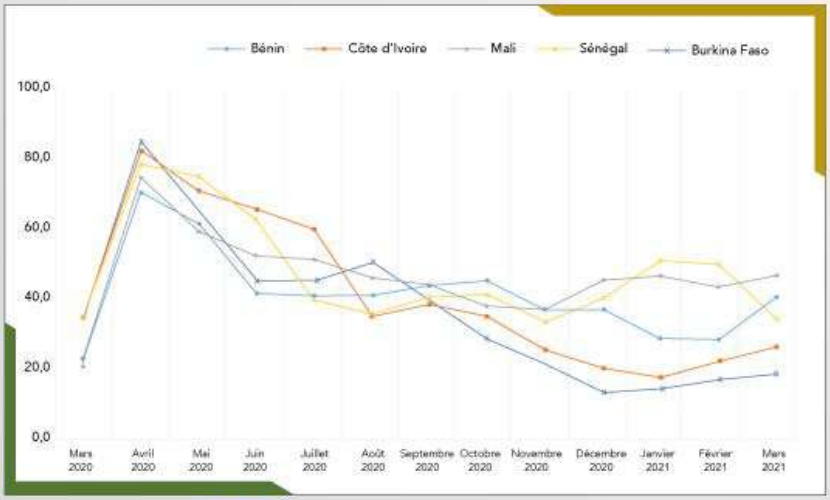
Volume de test/ nombre de tests par cas de Covid-19 confirmé



Perception de l'efficacité des mesures d'endiguement



Comparaison de la sévérité de la riposte sanitaire par pays



©LEGS-Africa 2021
www.legs-africa.org

REDEVABILITE ACTIVE DE LA GOUVERNANCE ECONOMIQUE ET SOCIALE DE LA COVID-19 AU SENEGAL

Gestion des approvisionnements en produits de santé

Stratégie	Problèmes structurels identifies
Elaboration d'une liste Covid-19 constitué de 107 intrants	Absence de stock de sécurité d'au moins 6 mois pour les intrants de protection
Suivi quotidien du stock des produits disponibles dans le cadre de la lutte contre le COVID-19	Absence totale de production locale en intrants de protection
96% de couverture des produits de santé inscrits dans les prévisions pour la prise en charge des cas	Mauvaise maitrise des besoins nationaux réels
Bonne disponibilité en matériels de protection (Masque chirurgicaux, masque FFP2, gel et solution hydro alcoolique).	La non prise en compte des besoins du secteur privé médical
Ajustement du plan d'acquisition aux nouveaux besoins du Covid-19	Absence d'une industrie locale pour assurer au moins 80 % des besoins nationaux en produits de santé
Acquisition rapide Hydroxy-chloroquine et Azithromycine (250 et 500 mg) en quantités suffisantes pour la prise en charge correcte des cas.	Absence de pharmacovigilance

La Covid-19 est-elle vraiment une urgence de santé publique ?

Fardeau des maladies/accidents	
Covid-19 (au 31/03/2021)	
Nombre de cas	37 920
Nombre de décès	1051
Majorité des décès	+ 60 ans (79%)
Paludisme (données 2019)	
Nombre de cas confirme	354 708 (822,678)
Nombre de décès	260 (4595)
Majorité des décès	Pédiatrique (moins de 5ans)
Maladies non transmissibles (2019)	
Nombre de cas (HTA seulement)	3 260 000
Nombre de décès	41 066
Majorité des décès	30-70 ans
Accidents de la route (2020)	
Nombre de cas	4000 (+18 000 blesses)
Nombre de décès	877
Majorité des décès	5 à 29 ans

PERTURBATIONS DES SERVICES DE SANTÉ ESSENTIELS PENDANT LA PANDÉMIE DE COVID-19

Raisons pour annulation de visites médicales	Aout 2020	Février 2021
Inquiétudes quant aux risques de contracter la Covid-19	23%	29%
Centres médicaux surcharges	20%	17%
Cout/manque de moins	15%	15%
Manque de temps	15%	15%
Types des visites médicales manquées		
Examen général de routine	51%	51%
Fièvres/frissons	19%	19%
Soins prénatals	10%	13%
Vaccination	8%	8%
Paludisme	7%	1%

©LEGS-Africa 2021
www.legs-africa.org

LEGS

OSIWA

REDEVABILITE ACTIVE DE LA GOUVERNANCE ECONOMIQUE ET SOCIALE DE LA COVID-19 AU SENEGAL

PERFORMANCE DE 10 PAYS AFRICAINS SUR LE SYSTÈME DE SUIVI DE LUTTE CONTRE LA CORRUPTION DU FOND MONÉTAIRE INTERNATIONAL POUR LA GESTION DE LA COVID-19 POUR LES PAYS AFRICAINS

Pays	Publier les contrats d'achat liés à la Covid-19 supérieurs à une valeur minimale	Publier les noms des sociétés ayant obtenu les contrats	Publier des informations sur la propriété effective des sociétés ayant obtenu les contrats publiés	Valider la prestation des services et des biens	Effectuer des audits internes plus fréquents	Spécifique audit externe de Covid-19	Rendre publiques les constatations d'audit	Présenter plus fréquemment des rapports des dépenses Covid-19	Publier des rapports de dépenses	Lignes budgétaires spécifiques pour rendre compte de la Covid-19
Bénin		X	x			X	x			
Burkina Faso			x					x		
Cameroun	x					x	x		x	
Côte d'Ivoire										
Gambie					x	x				x
Guinée	x	X	x	x		x	x	x	x	x
Mali	x	X	x	x		x	x	x		
Mauritanie	x	X	x	x		x	x			
Nigéria	x	X	x		x				x	x
Rwanda	x	X				x	x			
Sénégal										
Sierra Leone	x	X	x	x		x	x		x	

©LEGS-Africa 2021
www.legs-africa.org